

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BIO-VALORISATION INDUSTRIELLE DES  
RESIDUIS AGRICOLES » en abrégé « BIOVAL-INDUSTRY »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
PALMERAIE TRIANGLE, NON LOIN DE LA CLINIQUE SAINT  
VIATEUR, Lot 417, Ilot 36

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BIO-VALORISATION  
INDUSTRIELLE DES RESIDUIS AGRICOLES » en abrégé «  
BIOVAL-INDUSTRY »

Objet : TRANSFORMATION DE RACINES DE MANIOC,  
ACHAT ET VENTE DE BOUTURES, COMMERCIALISATION  
DES TUBERCULES DE MANIOC, VENTE DE PRODUITS  
DERIVES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
PALMERAIE TRIANGLE, NON LOIN DE LA CLINIQUE SAINT  
VIATEUR, Lot 417, Ilot 36

Dirigeant(s) M TAPE MAXIME CLAUDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00523 du 17/02/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06464/GTCA/RC/2023 du 17/02/2023

